

Tableau de bord économie-emploi

en Provence - Alpes - Côte d'Azur

AU 01.06.2020



afDas
DEMAIN SERA FORMATION



Préambule

Depuis le 1^{er} avril 2019, les OPCO sont chargés d'accompagner la formation professionnelle des salariés, en région comme au plan national. Ils ont pour missions de financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en formation. C'est pour les aider dans le développement de leurs nouvelles missions ainsi que leur écosystème en transformation que l'ORM a réalisé ce tableau de bord synthétique. Cet outil permet de dresser, pour chaque OPCO, un portrait régional des établissements et des salariés entrant dans leur champ d'intervention.

TABLEAU 1 CHAMP D'APPLICATION

Libellé des branches, regroupements de branches et statuts d'entreprises

Agences de presse (employés, techniciens et cadres)

Camping (industries)

Casinos

Chaînes thématiques

Distribution cinématographique (cadres et agents de maîtrise)

Distribution cinématographique (employés et ouvriers)

Éditeurs de la presse magazine Employés et cadres

Édition

Entreprises artistiques et culturelles

Entreprises de la distribution directe

Entreprises de la publicité et assimilées

Entreprises techniques au service de la création et de l'événement

Espaces de loisirs, d'attractions et culturels (CCNELAC)

Exploitation cinématographique

Golf

Hôtellerie de plein air

Intermittents du spectacle

Journalistes

Mannequins adultes et mannequins enfants de moins de 16 ans employés par les agences de mannequins

Organismes de tourisme

Portage de presse

Presse d'information spécialisée

Presse hebdomadaire : cadres administratifs et voyageurs des entreprises de presse hebdomadaire

Presse hebdomadaire parisienne

Presse hebdomadaire régionale d'information : cadres

Presse hebdomadaire régionale : employés

Presse périodique : cadres

OPCA préfigureurs

Afdas.

Source : Centre info - Ressources de la formation.



Libellé des branches, regroupements de branches et statuts d'entreprises

Presse quotidienne régionale et départementale : cadres

Presse quotidienne régionale et départementale : cadres administratifs
(presse quotidienne départementale)

Presse quotidienne régionale et départementale : cadres techniques
(presse quotidienne départementale)

Presse quotidienne régionale et départementale : employés
(presse quotidienne départementale)

Presse quotidienne régionale et départementale : employés
(presse quotidienne régionale)

Presse quotidienne régionale et départementale : ouvriers
(presse quotidienne départementale)

Presse quotidienne régionale et départementale : ouvriers
(presse quotidienne régionale)

Production audiovisuelle

Production cinématographique

Production de films d'animation

Radiodiffusion

Spectacle vivant (entreprises du secteur privé)

Sport

Télécommunications

Source : Légifrance – Arrêtés des 29 mars et 9 mai 2019, Accord professionnel du 19 novembre 2018.



LES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

TABLEAU 2 PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS CLASSÉS PAR TRANCHES D'EFFECTIFS

Nom de l'établissement	Secteur d'activité	Tranches d'effectifs salariés

Source : _

En attente d'informations, en cours de transmission par l'OPCO.

19 000

établissements employeurs
dans les activités économiques
couvertes totalement ou
partiellement par l'OPCO

- 8 %

d'établissements entre 2007 et 2018
dans ces activités
(+ 4 % tous secteurs)

La région concentre

8 %

des établissements
employeurs de la France

Source : Acoff/Urssaf - Base Sequoia -
Établissements employeurs du secteur privé
(hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés
des particuliers employeurs) et effectif salarié associé
au 31.12.2007 et au 31.12.2018 - Traitement ORM.

79 %

des établissements
comptent moins de 50 salariés
(57 % tous secteurs)

Source : Insee - DADS 2015 - Traitement ORM.



LES SALARIÉS

TABLEAU 3 LISTE DES BRANCHES PROFESSIONNELLES ET EFFECTIFS SALARIÉS

Branche professionnelle	Effectifs salariés	Dynamique d'emploi
Golf	27 913	+ 9 %
Organismes de tourisme	24 388	+ 1 %
Portage de presse	16 808	- 34 %
Sport	12 654	+ 13 %
Télécommunications	10 594	- 18 %
Entreprises artistiques et culturelles		
Spectacle vivant (entreprises du secteur privé)	11 064	- 5 %
Espaces de loisirs, d'attractions et culturels (CCNELAC)	11 090	+ 12 %
Entreprises de la distribution directe	6 688	- 59 %
Entreprises de la publicité et assimilées		
Intermittents du spectacle	7 754	- 14 %
Presse quotidienne régionale et départementale : ouvriers (presse quotidienne départementale)	5 526	- 47 %
Presse d'information spécialisée	5 238	- 45 %
Édition	4 936	- 25 %
Journalistes	3 343	- 45 %
Casinos	2 742	- 16 %
Agences de presse (employés, techniciens et cadres)	2 070	- 74 %
Presse quotidienne régionale et départementale : employés (presse quotidienne régionale)	2 030	- 37 %
Presse hebdomadaire régionale d'information : cadres	1 746	- 45 %
Presse hebdomadaire régionale : employés		
Éditeurs de la presse magazine : employés et cadres	1 095	- 137 %
Production audiovisuelle	1 426	- 31 %
Entreprises techniques au service de la création et de l'événement	1 378	- 23 %
Presse quotidienne régionale et départementale : cadres		
Presse quotidienne régionale et départementale : cadres administratifs (presse quotidienne départementale)		
Presse quotidienne régionale et départementale : cadres techniques (presse quotidienne départementale)	1 381	- 21 %
Presse quotidienne régionale et départementale : employés (presse quotidienne départementale)		
Presse quotidienne régionale et départementale : ouvriers (presse quotidienne régionale)		
Hôtellerie de plein air	1 523	+ 11 %
Production de films d'animation	920	- 43 %
Camping (industries)	659	- 46 %
Exploitation cinématographique	813	+ 4 %
Chaînes thématiques	1 058	+ 58 %
Presse périodique : cadres	365	- 137 %
Production cinématographique	446	- 31 %
Radiodiffusion	510	+ 1 %
Mannequins adultes et mannequins enfants de moins de 16 ans employés par les agences de mannequins	678	62 %
Distribution cinématographique (cadres et agents de maîtrise)	40	- 65 %
Distribution cinématographique (employés et ouvriers)		

115 400

salariés dans les activités
économiques couvertes
totalement ou partiellement
par l'OPCO

- 10 %

d'emploi entre 2007
et 2018 dans ces activités
(+ 5 % tous secteurs)

La région concentre

7 %

des emplois salariés

Source : Acoff/Urssaf - Base Sequoia -
Établissements employeurs du secteur privé
(hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés
des particuliers employeurs) et effectif salarié associé
au 31.12.2007 et au 31.12.2018 - Traitement ORM.

Sources : Légifrance - Arrêtés des 29 mars et 9 mai 2019,
Accord professionnel du 19 novembre 2018 ; Centre
inffo - Ressources de la formation ; Acoff/Urssaf - Base
Sequoia - Établissements employeurs du secteur privé (hors
agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers
employeurs) et effectif salarié associé au 31.12.2007 et au
31.12.2018 - Traitement ORM.

Note de lecture : Les activités économiques totalement ou
partiellement couvertes par la branche professionnelle Golf
comptent 27 913 salariés en région. Ces emplois ont connu
une évolution de + 9 % entre 2007 et 2018.



LES PRINCIPAUX MÉTIERS

TABLEAU 4 LES 15 PREMIERS MÉTIERS EXERCÉS (EN FAP 225)

Famille professionnelle	Effectifs salariés OPCO	Part du métier	Métier en tension ?
Employés de la Poste et des télécommunications	9 557	16 %	
Professionnels des spectacles	5 387	9 %	
Sportifs et animateurs sportifs	4 578	8 %	
Artistes (musique, danse, spectacles)	4 509	7 %	☁⚡
Agents administratifs divers	4 373	7 %	☁⚡
Autres cadres B de la fonction publique	4 052	7 %	
Cadres A de la fonction publique (hors spécialités juridiques) et assimilés	4 018	7 %	
Secrétaires bureautiques et assimilés	3 478	6 %	
Employés des services au public	3 444	6 %	
Attachés commerciaux	3 431	6 %	☁⚡
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	3 351	6 %	
Serveurs de cafés restaurants	3 024	5 %	☁⚡
Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels	2 957	5 %	
Professions intermédiaires de la Poste et des télécommunications	2 301	4 %	
Professionnels de l'animation socioculturelle	2 217	4 %	☁⚡
Total	-	49 %	-

Sources : Insee – Actifs salariés en emploi – RP 2014-2018, millésimé 2016, au lieu de résidence ; ORM – *Les Métiers en tension structurelle en région*, tomes 1 et 2, « Grand angle », n° 11 et 13 – Traitement ORM.

☁⚡ Métier en tension structurelle.

Note de lecture : Le métier d'Employés de la Poste et des télécommunications relève totalement ou partiellement de l'Afdas. Ce métier compte 9 557 salariés dans les activités économiques totalement ou partiellement couvertes par l'OPCO en région, soit 16 % des effectifs associés à l'OPCO.

TABLEAU 5 LES MÉTIERS QUI RECRUTENT

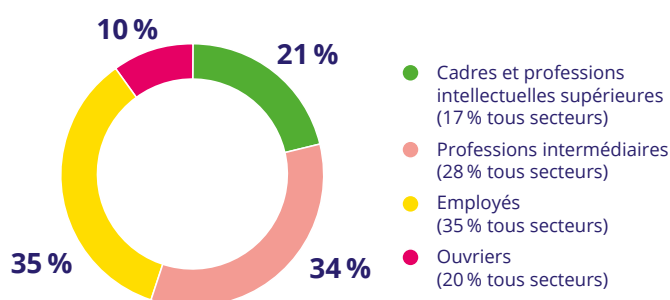
Famille professionnelle	Projets de recrutement	Difficultés de recrutement	Emplois saisonniers
Professionnels des spectacles	++	non	non
Sportifs et animateurs sportifs	++	non	oui
Artistes (musique, danse, spectacles)	++	non	non
Agents administratifs divers	++	non	non
Secrétaires bureautiques et assimilés	++	non	non
Attachés commerciaux	++	oui	non
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	+	oui	non
Serveurs de cafés restaurants	++	oui	oui
Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels	++	non	oui
Professionnels de l'animation socioculturelle	++	non	oui
Techniciens des services administratifs	+	oui	non
Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique	+	non	non
Agents d'entretien de locaux	++	oui	non
Conducteurs et livreurs sur courte distance	++	oui	non
Agents d'accueil et d'information	++	non	oui
Vendeurs généralistes	+	non	oui
Techniciens des transports et du tourisme	+	non	oui

Sources : Pôle emploi, Crédoc – BMO 2019 – Traitement ORM ; OPCO – Compléments qualitatifs – Traitement ORM.

Projets de recrutement : ++ ou + selon le volume envisagé. Oui : Métier dont la part des projets de recrutement jugés *a priori* difficiles est supérieure à la moyenne tous métiers (44,5 %) et/ou dont la part des projets de recrutement saisonniers est supérieure à la moyenne tous métiers (44,0 %).

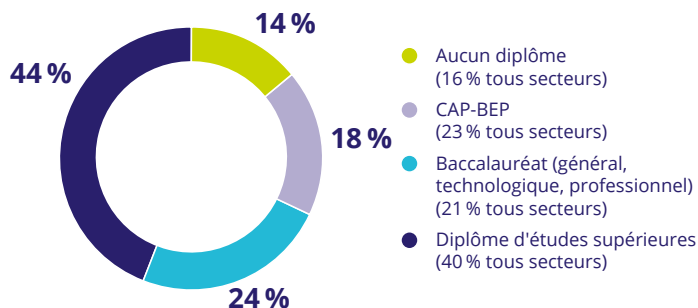
LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS ET DES SALARIÉS

GRAPHIQUE 1 RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR CSP



Source : Insee - Actifs salariés en emploi - RP 2014-2018, millésimé 2016, au lieu de résidence - Traitement ORM.

GRAPHIQUE 2 RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME



Source : Insee - Actifs salariés en emploi - RP 2014-2018, millésimé 2016, au lieu de résidence - Traitement ORM.

82 %

des salariés occupent
un emploi sans limite de durée
(85 % tous secteurs)

76 %

des salariés sont à temps complet
(82 % tous secteurs)

52 %

de femmes
(51 % tous secteurs)

18 %

de personnes de moins de 30 ans
(19 % tous secteurs)

32 %

de personnes de 50 ans ou plus
(30 % tous secteurs)

Source : Insee - Actifs salariés en emploi - RP 2014-2018, millésimé 2016, au lieu de résidence - Traitement ORM.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE ET PRÉCAUTIONS STATISTIQUES

Ce tableau de bord présente, à l'échelle régionale, les données statistiques correspondant aux activités économiques (au niveau détaillé des NAF 732) et aux métiers (au niveau détaillé des FAP 225) totalement ou partiellement couverts par l'Afdas. Cet outil est décliné pour les 11 OPCO agréés par le ministère en charge du Travail.

Selon la source utilisée, il mobilise comme « clef d'entrée » les identifiants des conventions collectives (IDCC) ou branches professionnelles, entrant dans le champ d'application de l'OPCO ; ou les codes NAF 732, désignés par les branches dans les conventions collectives dont elles sont signataires.

Les effectifs salariés comme le nombre d'établissements peuvent toutefois être surestimés, au regard de ceux adhérents actuellement à l'OPCO.

Ceci résulte principalement de deux facteurs :

- Un certain nombre d'entreprises n'adhèrent aujourd'hui à aucune branche professionnelle et à aucun OPCO. Compte tenu de fortes incitations des pouvoirs publics, ce nombre tend toutefois à se réduire. Ces entreprises sont néanmoins prises en compte ici.
- Compte tenu de leur caractère transversal dans l'économie nationale et régionale, certaines activités économiques (comme, par exemple, le tourisme ou l'aide à domicile) relèvent de plusieurs branches professionnelles voire de plusieurs OPCO, sans qu'une pondération satisfaisante ne puisse être établie. Les données correspondantes sont donc prises en compte intégralement pour chaque OPCO concerné. Ceci entraîne une impossibilité statistique de sommer les données issues des 11 tableaux de bord pour recomposer l'emploi et le tissu économique régional.

Par ailleurs, certaines branches ne renvoient officiellement à aucun code NAF dans les textes conventionnels. Ceci conduit, à l'inverse, à les sous-estimer statistiquement dans le présent outil.